

Premier bilan des mesures de Gauche

Pas de quoi être optimiste !

Au cours des dernières semaines, le nouveau gouvernement a soumis au parlement une série de mesures visant à tenir les engagements de réduction du déficit, représentant 4,5% du PIB en 2012 et 3% en 2013, de même qu'à ramener les comptes publics à l'équilibre en 2017.

Si ces objectifs sont louables, d'ailleurs dictés, pour partie, par les règles budgétaires européennes et, d'autre part, par la nécessité de faire face à la crise au sein de la zone euro, encore faut-il se demander si les moyens utilisés sont adaptés et de nature à résoudre les problèmes auxquels est confronté notre pays. La réponse est négative.

Alors que, sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, le gouvernement de François Fillon avait fait le choix de réduire les dépenses, les mesures présentées, aujourd'hui, non seulement ne prévoient pas de plan d'économies significatives, mais sont, de surcroît, accompagnées de hausses d'impôts de 7,5 milliards d'euros pour 2012, qui pèseront à 53% sur les ménages et 47% sur les entreprises, dans un contexte d'objectif de croissance revu à la baisse.

Certains économistes, tels ceux de l'Ofce (Observatoire français des conjonctures



économiques), pourtant perçu comme étant plutôt de Gauche, considèrent, d'ores et déjà, que l'impact de certaines réformes à venir sera bien plus limité que celui annoncé. Il en va ainsi du "contrat de génération", qui sera lancé en 2013 ou des "emplois d'avenir"... mais leur coût sera de plusieurs milliards d'euros.

“On promet beaucoup pour se dispenser de donner peu”

Vauvenargues

A l'évidence, le gouvernement sous-estime l'ampleur de la crise. Au même moment, tout est mis en œuvre, dans la volonté de tourner une page, pour rompre avec les réformes menées précédemment, pour l'action entreprise par la Droite, pourtant à même de répondre aux défis, que nous avons à relever.

C'est le cas de la suppression d'une partie de la défiscalisation des heures supplémentaires, de la réforme des droits de succession ou de la "Tva sociale", qui devait permettre d'alléger le coût du travail et d'accroître la compétitivité des entreprises.

Pour toutes ces raisons, plus que jamais, nous devons être force de propositions et nous opposer, chaque fois que nécessaire, à toutes les fausses pistes, qui pourraient compromettre l'avenir du pays.

DE VOUS A MOI



Les six derniers mois, que nous venons de vivre, ont été riches dans le domaine politique, qu'il s'agisse de l'élection présidentielle ou des législatives. Cette période, durant laquelle notre pays est resté suspendu aux décisions des électeurs, a révélé le choix des français pour une alternance.

Et je ne suis pas persuadé que le changement, qu'ils ont voté, soit celui qui les attend...

Quoi qu'il en soit, la démocratie s'est exprimée et, même si je suis déçu, bien évidemment, je respecte ce choix, quand bien même je redoute, pour la France, ses conséquences. D'où, ma vigilance et l'expression de mon opposition, chaque fois que cela s'avèrera nécessaire.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez, comme je le fais chaque semestre, une présentation synthétique de l'activité, que j'ai menée au Sénat, de même que dans le département

Bien fidèlement.

Jean-Pierre Leleux

Questions à...

Jean-Pierre Leleux face à l'actualité



Votre sentiment sur les résultats des élections ?

Ces élections, certes, ont été une défaite pour la Droite. Toutefois, je constate que, s'agissant de la présidentielle, l'écart de pourcentage de voix, qui a séparé, au soir du second tour, François Hollande de Nicolas Sarkozy, n'a pas été aussi important que celui annoncé par nombre de commentateurs, avant le scrutin... alors que nous avons assisté à une campagne très rude contre notre candidat. Il en a été de même des législatives. Renverser la tendance, lors de ces dernières, était difficile, compte tenu de la primauté politique de l'élec-

tion présidentielle et de l'alignement de la durée des mandats. Je tiens à le souligner, car, à travers l'Europe, du fait de la crise que nous connaissons, tous les gouvernements en place, soumis à des élections, ont été battus de façon nettement plus radicale. C'est quasiment la moitié des électeurs, qui a, ainsi, considéré que les dispositions, adoptées sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, allaient dans le bon sens pour progressivement redresser la situation dans laquelle nous nous trouvons. Et il est vrai que, pour être bonnes, ces décisions n'ont pas été populaires... mais, pouvaient-elles l'être ? Les promesses de la Gauche ont eu raison du bon sens. En croyant se mettre à l'abri de la rigueur, les électeurs ont, à leur insu, choisi l'austérité. Les mesures déjà prises et celles annoncées par le nouveau gouvernement le vérifient.

Concrètement qu'est-ce que cela va changer pour le pouvoir d'achat ?

Le premier tour de vis fiscal du gouvernement a, dès à présent, prévu, dans le cadre du projet de loi de finances rectificatif, qui vient d'être approuvé lors de la

Pologne et énergie

Président du groupe d'amitié France Pologne du Sénat, j'ai eu le plaisir d'animer un colloque consacré au thème de l'énergie. L'occasion de retrouver mon ami Tomasz Orłowski, ambassadeur de Pologne à Paris et de renforcer toujours plus les liens qui unissent nos deux pays.



cession extraordinaire du parlement, des hausses d'impôts de l'ordre de 7,5 milliards d'euros pour 2012. Ce sont 13,3 milliards, qui devraient être proposés en 2013. Si l'on ajoute à cela, par exemple, la suppression de la défiscalisation des heures supplémentaires qui pouvaient rapporter, en moyenne, jusqu'à 150 euros de revenus mensuels, il est malheureusement facile d'imaginer ce que ces décisions vont avoir comme effets sur le pouvoir d'achat des français.

Et pour l'emploi ?

Pour ne reprendre que le collectif budgétaire adopté, celui-ci fera supporter sur les entreprises 47% des prélèvements fiscaux. Or, nous le savons, les différentes charges, qui pèsent sur celles-ci, sociales ou non, renchérissent le coût du travail, fragilisent leur compétitivité et pénalisent l'emploi.

Selon vous, ces mesures iraient à l'encontre de ce que le gouvernement espère. Elles ne sont donc pas rassurantes pour nos partenaires européens ?

Elles ne sont pas rassurantes du tout. La France ne doit pas se

Innovation et futur

"L'innovation à l'épreuve des peurs et des risques" a été au cœur des débats le 18 janvier dernier lors de la réunion hebdomadaire de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, dont je suis membre. Le rapport de mission présenté a permis de mettre en lumière les conditions d'une innovation dynamique, les nouveaux défis auxquels elle est confrontée, de même que les freins parfois constatés et d'envisager sa place dans une société d'hypercommunication.

différencier, par les mesures à prendre, des autres pays européens, au risque de s'affaiblir. La mise en exergue, ces dernières semaines, d'une situation, qui pourrait se dégrader dans des Etats de la zone euro, pourtant réputés forts, comme l'Allemagne, est là pour rappeler que les difficultés sont bien présentes et devant nous. Nos efforts, s'ils doivent permettre de réduire les déficits publics, de même que la dette, ne doivent pas avoir pour effet d'asphyxier notre économie et de nous plonger dans une phase de récession.

Quelle est la position de l'Ump ?

Que ce soit au plan national ou au parlement, les élus de l'Ump sauront prendre leur part dans le débat, voter les textes, qui leur paraîtront aller dans le bon sens, être force de propositions, mais aussi s'opposer, chaque fois que les grands enjeux seront considérés comme étant menacés. L'heure est bien à la mise en place d'une nouvelle dynamique.

Pourtant, concernant la présidence de l'Ump, on parle de guerre des chefs ?

On a tout entendu à ce sujet, guerre de chefs, guerre fratri-

Agences de notation

J'ai choisi de faire partie du groupe de travail, mis en place par le Sénat, sur les agences de notation suite à la perte, par la France, de son précieux triple A. En accord avec la mission d'information, je pense qu'il est "hautement souhaitable de faire émerger un grand acteur européen" dans ce domaine. Il n'est, en effet, pas admissible que "l'Europe, première puissance économique du monde, ne puisse faire entendre sa voix singulière...". A ce sujet, j'ai eu, par ailleurs, des entretiens fort constructifs avec Pierre Laffitte, aujourd'hui sénateur honoraire.

cide... que sais-je encore ? Alors qu'il y a seulement lieu de mettre en place, selon le principe démocratique, une compétition, qui permettra de faire émerger le (la) meilleur(e) candidat(e) à la présidence du mouvement. Ce n'est jamais que le même principe, qu'a retenu le parti socialiste, en organisant des primaires.



A qui va votre préférence pour cette présidence ?

Ce n'est un secret pour personne, mon choix se porte sur François Fillon, qui a fait face à ses responsabilités, sans discontinuité, tout au long du quinquennat passé. Pour autant, les autres candidats, dont je salue les qualités, ne démeritent pas. Encore une fois, il ne s'agit pas de choisir untel par rapport à tel autre pour créer des différends. Je porte mon choix, en conscience, pour donner, selon moi, les meilleures chances à ma formation politique.

En tant qu'auteur, j'ai déposé une proposition de loi visant à :

► Introduire une formation pratique aux gestes de premiers secours dans la préparation du permis de conduire

En qualité de cosignataire, différents textes ont porté sur :

- La protection de la sincérité des scrutins nationaux et de la confiance des électeurs
- Les conditions d'ouverture du droit au revenu de solidarité active
- L'autorisation du cumul de l'allocation de solidarité aux personnes âgées avec des revenus professionnels
- L'amélioration de l'accès aux pharmacies en milieu rural
- L'exonération de redevance pour prélèvement des canaux traditionnels d'arrosage en montagne
- La modification des articles 74 et 165 du code civil pour inclure une référence au domicile des parents des époux

► L'élargissement aux établissements publics chargés des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement, de la possibilité d'allouer une part de leur budget à des actions de coopération décentralisée

► L'abrogation des décrets du 1^{er} août et du 1^{er} octobre 1793...

Par ailleurs, les questions posées au gouvernement ont concerné :

- Le système de financement de la culture
- Le droit de prescription des infirmiers
- Le projet de loi renforçant les droits des consommateurs
- Les difficultés des ostéopathes professionnels de santé
- La commission de la sécurité des consommateurs
- Le maintien de l'abattement de l'ISF au profit des pensionnaires de maisons de retraite sur leur ancienne résidence ...

La loi dans le détail



Malgré les progrès accomplis, ces dernières années, dans le domaine de la sécurité routière, force est de constater que de trop nombreuses victimes d'accidents décèdent sur place avant l'arrivée des secours, laquelle peut nécessiter un délai plus ou moins long et incompressible selon le lieu.

Or, nous savons que, dans les cas de détresses graves, tout se joue dans les tout premiers instants, qui suivent l'accident. Ainsi, les premiers témoins sont, souvent sans le savoir, les seuls à pouvoir intervenir de manière décisive.

Ce constat avait conduit, dès 1967, à l'élaboration d'un programme d'enseignement de cinq gestes qui

sauvent, c'est-à-dire des gestes élémentaires de survie : alerter les secours, baliser les lieux, ventiler, comprimer et sauvegarder la vie des blessés. Destiné à être dispensé aux futurs conducteurs, en vue d'améliorer les secours immédiats, ce programme n'a pourtant pas été mis en place depuis lors.

Selon les estimations, entre 250 et 350 vies pourraient être sauvées chaque année si, sur les lieux d'un accident, les témoins possédaient la connaissance de ces gestes.

C'est la raison pour laquelle, mon attention ayant été attirée sur cette situation par l'association Capsu (Conseil d'action pour la prévention des accidents et des catastrophes et les secours d'urgence) et son président, Didier Burggraeve, j'ai pris l'initiative, avec le sénateur du Nord, Jean-René Lecerf, de déposer une proposition de loi en ce sens.

Son caractère consensuel me donne à penser que ce texte devrait recueillir l'assentiment des parlementaires, au Sénat et à l'Assemblée nationale, quelle que soit leur appartenance politique.

Audiovisuel et numérique

Membre de la commission de la culture, de l'éducation et de la communication et, à ce titre, membre du conseil d'administration de France Télévisions, j'ai eu l'honneur, en fin d'année passée, d'être désigné comme rapporteur des crédits consacrés au cinéma en 2012. Ces pôles d'intérêt m'ont amené à intervenir dans plusieurs domaines.

Le numérique

Courant janvier, un débat a été organisé à l'assemblée nationale sur l'avenir, en France, de ce secteur, en présence d'Eric Besson, ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, lequel a rappelé trois des avancées importantes menées par le gouvernement ces dernières années :

- ▶ La couverture générale du territoire par la télévision numérique terrestre (TNT) depuis novembre dernier.
 - ▶ Les "investissements d'avenir" dont une part importante sera affectée à l'extension du très haut débit.
 - ▶ L'attribution et le développement prochain des licences 4G pour la téléphonie mobile.
- Faisant suite à cette présentation, les échanges entre parlementaires ont permis d'aborder nombre d'aspects de cette révolution en cours, qui représente, d'ores et déjà, plus de 25 % de notre PIB.

La télévision connectée

Le 25 janvier, la commission de la culture s'est réunie pour auditionner le groupe d'ex-

perts, auteur du rapport sur ses enjeux. En effet, l'arrivée des nouvelles technologies modifie les stratégies et permet à des opérateurs étrangers majeurs d'intervenir sur le territoire national, à partir d'un siège éventuellement situé dans l'Union européenne, mais rarement en France. D'où des changements, avec l'ouverture du marché, dans le monde de l'audiovisuel, qui remettent en cause les accords passés avec l'Etat.

La radio-télévision

J'ai participé à la cérémonie au cours de laquelle ont été décernés les "Lauriers de la radio et de la télévision", organisée par le club de l'audiovisuel de Paris et qui réunit, chaque année, l'ensemble des professionnels du secteur. Le prix du film documentaire est revenu à Bernard George, réalisateur de la série "Les combattants de l'ombre", diffusée sur Arte.

Le cinéma

A l'invitation de l'association française des cinémas d'art et d'essai et dans le cadre d'une



communication, j'ai fait, devant les exploitants de salles de cinéma, un point d'étape de la numérisation des établissements de spectacle cinématographique, un peu plus d'un an après que le texte, que j'avais présenté avec mon col-

lègue, le sénateur Jacques Legendre, ait été adopté.

Le constat est unanime :

- ▶ La loi est efficace, dans la mesure où deux tiers des écrans français sont numérisés.
- ▶ Le dispositif de soutien du Cnc, pour les salles de petite ou moyenne exploitation, vient compléter le dispositif législatif existant.
- ▶ Les contrats, prévoyant l'aide des distributeurs à cet investissement, se mettent en place.

Le Festival du film de Cannes



J'ai souhaité aller à la rencontre des professionnels et prendre part à plusieurs temps forts, tels :

- ▶ La présentation du bilan 2011 du Centre national du cinéma, par son président, Eric Garandeau, en présence d'Aurélie Filippetti, nouvelle ministre de la culture.
- ▶ Divers débats, dans les locaux de Canal+ ou avec les membres de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.
- ▶ Des échanges avec le président, Gilles Jacob et le directeur général, Thierry Frémaux, de l'Association française du festival international du film de Cannes, au sein de laquelle je représente le Sénat.
- ▶ L'hommage rendu à mon ami, le réalisateur Georges Lautner...

Les A.-M. rue de Varenne

En janvier, Patrick Ollier, ministre chargé des relations avec le parlement, a réuni les sénateurs de la majorité. Ce moment m'a permis de retrouver mes deux autres collègues sénateurs des Alpes-Maritimes, Louis Nègre et Colette Giudicelli.



Rénovation urbaine



C'est dans le courant du premier trimestre que j'ai participé à un débat, en présence de Philippe Richert, ministre chargé des collectivités, sur le thème des enjeux et de l'avenir de la rénovation urbaine.

En ma qualité de sénateur, mais également de maire de Grasse (commune concernée par un programme de 75 millions d'euros), j'ai ainsi pu apporter mon témoignage sur la mise en œuvre d'un tel dispositif, dont le budget est fixé selon un calendrier très rigoureux et qu'il est, dès lors, difficile, en cette période de finances tendues, de conduire sur le terrain. D'où la nécessité d'entrevoir une possibilité d'allongement des délais pour les communes désireuses d'une plus grande souplesse d'application.

Congrès des communes touristiques

Au mois de février, s'est tenu, à Paris, le congrès de l'association nationale des stations classées et communes touristiques, au cours duquel les collectivités adhérentes - dont la ville de Grasse, par ailleurs, membre du conseil d'administration - ont eu à réfléchir sur l'identité qu'elles ont à construire en commun et les dynamiques à lancer.



Était présent Frédéric Lefebvre, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation.

Charabot au Sénat



C'est avec un grand plaisir que j'ai reçu, au Sénat, Marie-Jeanne Sansoldi, Directrice de Charabot et grassoise unanimement reconnue - de passage à Paris. Durant sa visite, nous sommes revenus sur l'histoire exceptionnelle de ce lieu ô combien illustre.

PROXIMITÉ

NOUVEAU

A partir du 12 septembre prochain, mon collaborateur, André Dolla, recevra vos demandes en lien avec l'activité parlementaire (que vous soyez élu(e) ou administré(e))

chaque mercredi de 14h à 18h

Permanence : 8 rue Gazan - 06130 Grasse

Tél. 04.93.40.06.79 - Fax. 04.93.36.70.85

Mail : jpl.senat@orange.fr ou andredolla.senat@orange.fr

Mon action dans le département



La présidentielle à Nice

C'est une salle comble, qui a accueilli Nicolas Sarkozy à Nice, au Palais Nikaïa, à deux jours du premier tour de scrutin. Mobilisés, enthousiastes et optimistes, nous avons encouragé notre candidat dans l'unité, afin de faire face aux attaques, dont il était la cible. Le "Tout sauf Sarkozy" n'était pas un programme, loin s'en faut et constituait bien un "cache misère politique".

Autre grand moment d'unité, toujours à Nice, au Théâtre de Verdure, en vue du second tour et avec la même mobilisation. Christian Estrosi, député-maire, a rappelé à la tribune que nous étions le camp du courage, avant qu'Eric Ciotti, président du Conseil général des Alpes-Maritimes, ne renchérisse sur la nécessité de poursuivre les réformes engagées. Ces deux manifestations ont fait suite au meeting d'ouverture de campagne, qui a eu lieu à Marseille, le 19 février.



Aux côtés de mes collègues candidats aux législatives

La suspension des travaux du Sénat et de l'Assemblée nationale, du début du mois de mars jusqu'à la session extraordinaire de juillet, en raison des élections présidentielles et législatives, a permis aux parlementaires d'être plus présents encore aux côtés de leurs collègues, qui se sont portés candidats à la députation.

Ainsi, j'ai apporté mon soutien à Michèle Tabarot, candidate à sa réélection dans la 9^{ème} circonscription, qu'elle gère, depuis deux mandats, avec efficacité et rigueur. Ses réunions publiques ont démontré, s'il en était besoin, sa parfaite connaissance des dossiers. (Photo du haut - Lors de l'inauguration de la permanence de campagne à Pégomas). De la même manière, j'ai soutenu la candidature de



Charles Ange Ginesy dans la nouvelle 2^{ème} circonscription, qui, aujourd'hui, concerne pour partie le nord de Grasse. Homme talentueux et expérimenté, qui a déjà exercé le mandat de député (alors qu'il était le suppléant de Christian Estrosi, dans la 5^{ème} circonscription), Charles Ange Ginesy, comme Michèle Tabarot, au terme de cette compétition électorale, a remporté la victoire. (Photo du bas - Le 17 juin, au soir du second tour). Je me félicite que leur élection offre, au pays grassois, deux députés et constitue une force supplémentaire pour ce territoire. Mon soutien a, bien sûr, également concerné les autres candidats de l'Ump et du Nouveau Centre. Le grand chelem réalisé constitue une réelle source de satisfaction.

L'insertion par l'économie

Talents des CITÉS 2012

Créé en 2002 par le ministère de la ville et le Sénat, en co-organisation avec la caisse des dépôts et les boutiques de gestion (réseau national de conseil et de formation en création d'entreprises), "Talents des cités" est un formidable outil à destination des jeunes des quartiers, qui souhaitent créer ou développer leur entreprise.

Deux concours (un au plan régional, l'autre au plan national) récompensent chaque année les dossiers les plus innovants. Mais surtout, la meilleure récompense consiste dans l'émergence d'une activité pérenne qui, sans ce dispositif, n'aurait peut-être jamais vu le jour. Sollicité par les organisateurs, c'est bien volontiers que j'ai accepté d'être partenaire de cette démarche, compte tenu de ses enjeux.

Au-delà de mon adhésion à l'existant, il m'est apparu opportun d'instaurer, avec leur collaboration,

un concours départemental "Talents des cités - Alpes-Maritimes", permettant de valoriser et de récompenser des initiatives et réalisations de proximité.

Et j'ai souhaité que mes collègues sénateurs soient associés à cette première locale afin de la promouvoir grâce à leur implication. Notre département regorge de talents qui ne demandent qu'à s'exprimer. Nous devons tous nous mobiliser pour favoriser cette expression, en permettant aux jeunes des quartiers de saisir leur chance. L'innovation, la créativité, le dynamisme sont des qualités, dont ils font preuve à chaque fois qu'on leur permet de s'impliquer dans des projets. Reste que, pour beaucoup, le manque d'information, la peur de se lancer ou celle de l'échec sont un frein qui les bloque. A travers cette initiative locale, j'ai souhaité leur dire que nous sommes là, à leurs côtés, pour les aider et les accompagner.

Dans ce contexte, le 11 juillet dernier, j'ai présenté, devant une assemblée de partenaires, qui interviennent dans le domaine de la politique de la ville et de la cohé-

sion sociale (élus, délégués du préfet...) cette opération pour laquelle une quinzaine de dossiers de candidatures a été réceptionnée, avant d'être soumise à l'appréciation du jury et que ne soient remis, dans le courant du mois d'octobre, les prix.

Ainsi, aurons-nous, peut-être, contribué au démarrage et à l'avancée de projets, qui ne demandaient qu'à être soutenus.

Multiplier les exemples de réussites

L'édition 2011 du concours national "Talents des cités" a primé deux jeunes entrepreneurs niçois, d'une vingtaine d'années, pour la création d'une activité de location de voitures propres, électriques et hybrides. Leur statut de lauréats leur a permis de gagner en crédibilité auprès de leurs partenaires, banques et clients et ouvert de nouveaux horizons. Récemment, la société s'est dotée de vingt véhicules et a recruté un employé...

Cérémonie des vœux 2012



En cette période de finances tendues, Marie-Dominique Mallemanche, sous-préfète et moi-même, avons tenu à "fusionner", à Grasse, les vœux traditionnellement adressés, par l'Etat, aux habitants des communes de l'arrondissement avec ceux présentés, comme chaque année, par le maire aux grassois. Nombre d'élus et d'administrés de l'ouest du département nous firent l'honneur et l'amitié de leur présence. Les vœux aux "corps constitués" donnèrent, en outre, la possibilité d'évoquer avec les acteurs, qui participent au fonctionnement

des services publics, comme la santé, la sécurité et la justice, les dossiers de fond de notre territoire.

Rencontres



Avec l'ambassadeur de Belgique en France, Patrick Vercauteren Drubbel, en séjour dans notre département, au mois de mars, à l'occasion du marché international des professionnels de l'immobilier de Cannes. Au-delà de la dimension protocolaire de cette visite, nous avons pu poursuivre les entretiens engagés, quelques jours auparavant, lors de la cérémonie de remise des "Lauriers de la radio et de la télévision", organisée par le club de l'audiovisuel de Paris.

Et le consul honoraire du Burkina Faso à Nice, Marc Aicardi de Saint-Paul. Ce moment nous a permis d'aborder l'engagement de la commune de Grasse, au titre de la coopération décentralisée, envers notre ville jumelle de Legmoine, par la réalisation de forages pour faciliter l'accès à l'eau de ses habitants. Cette action, motivée par le souhait de contribuer ainsi au développement de cette collectivité, complète celles menées dans les domaines de la santé et de l'éducation.



Logement



Ayant eu, en fin d'année 2011, avec mes collègues sénateurs, à connaître du projet de loi renforçant les droits, la protection et l'information des consommateurs - et plus particulièrement son article 2 portant modification des conditions d'exercice de l'activité des professionnels de l'immobilier - j'ai souhaité rencontrer ceux-ci, le 7 juillet, afin de débattre de deux sujets : - La politique du logement en France et la nécessité, devant les difficultés rencontrées, de développer des solutions innovantes de complémentarité entre les secteurs locatifs public et privé. - La réforme des métiers concernés, par ailleurs souhaitée par les acteurs et passant, notamment, par le renforcement des compétences, à travers une meilleure formation, de même que l'établissement d'un code de déontologie et la création d'un conseil national. Je ne manquerai pas, dès septembre, de questionner les ministres en charge de ces dossiers et de déposer, devant la Haute assemblée, toute proposition permettant de faire avancer la législation en vigueur.

Moments d'échanges



Au cours de la période écoulée, j'ai poursuivi ce "rendez-vous" informel et convivial avec les élu(e)s des Alpes-Maritimes. Autant d'instantanés permettant aux uns et aux autres de mieux faire connaissance et d'échanger sur le quotidien de la gestion communale.

Concours financier aux communes et associations

Comme lors des exercices précédents, j'ai obtenu de la commission des finances du Sénat l'attribution d'une dotation, au titre de la réserve parlementaire 2012, pour contribuer au subventionnement de programmes d'équipement de collectivités territoriales et soutenir des associations. Ces aides à caractère exceptionnel sont le moyen d'abonder les budgets prévisionnels des bénéficiaires là où des participations classiques ne sont pas toujours possibles. Depuis le mois de janvier, j'ai apporté mon concours à divers projets.

■ Pour les communes :

- **Courmes**
Extension du réseau d'eau potable et pose d'un fourreau téléphonique
- **Gourdon**
Renouvellement du parc informatique des services municipaux
- **La Croix-sur-Roudoule**
Rénovation d'une chapelle
- **Mougins**
Création d'un mini site sportif
- **Saint-Vallier-de-Thiery**
Aménagement d'un skate-park
- **Séranon**
Equipping d'un plateau sportif

● Valderoure

Acquisition de matériels, travaux de réfection et de construction de bâtiments
Le 7 avril dernier, j'ai eu le plaisir de participer à l'inauguration de l'aire de jeux pour enfants de Saint-Jeanet, financée en partie par la réserve parlementaire de 2010.



■ Pour les établissements publics :

- **Communauté de Communes de la Vallée de l'Estéron**
Aménagement d'un jardin d'enfants à Gilette
- **SIVoM du Val de Banquière**
Réalisation d'une fresque et de deux sculptures dans le cadre de la construction d'un établissement multi accueil intercommunal à Tourrette-Levens
- **Pour les associations :**
- **Association Communale de Chasse de Grasse**
Journées de sensibilisation à l'écologie sur le thème "La nature pour tous"

- **Association des Amis de la Chapelle Victoria de Grasse**
Saison musicale 2012 "Notes et Parfums"
- **Centre de Développement Culturel du Pays de Grasse - Théâtre de Grasse**
Deuxième édition des "Rencontres de musiques sacrées du monde"
- **La Vielle dans tous ses états en Provence**
Réédition de l'ouvrage "La vielle à roue en France - Répertoire et mentalités"
- **Les Amis du Sanctuaire de Valcluse**
Travaux de sécurisation d'ouvrages
- **Les heures musicales de Spéracèdes**
2^{ème} édition du festival de musique à laquelle il m'a été donné d'assister le 3 juin



- **Association de Sauvegarde de la Siagne et de son Canal**
Etablissement d'un état des lieux
- **Méditerranée-Afrique-Solidarité**
Création d'une ferme école agro-écologique en République Démocratique du Congo
- **Amical Motor Club de Grasse**
Participation à différentes épreuves nationales, européennes et mondiales
- **Courir en pays de Grasse**
Organisation des "10 km du Pays de Grasse"
- **Grasse Echecs**
Qualification au championnat de France des clubs - Top 12
- **Grasse Pétanque**
Constitution d'une équipe de compétition de haut niveau
- **Ski Club de l'Audoubert**
Achat de matériel d'entraînement

échos du Sénat



Mes coordonnées

Palais du Luxembourg - 15 rue de Vaugirard - 75291 Paris cedex 06

Collaboratrice parlementaire - Elisabeth Gaudé

Tél. 01.42.34.29.37 - Fax. 01.42.34.45.76 - Mail : jp.leleux@senat.fr

Permanence parlementaire départementale

8 rue Gazan - 06130 Grasse

Collaborateur parlementaire - André Dolla

Tél. 04.93.40.06.79 - Fax. 04.93.36.70.85 - Mail : andredolla.senat@orange.fr

www.jpleleux.fr

Dépôt légal août 2012

Directeur de la publication : Jean-Pierre Leleux

Conception - Maquette : JB/CF/Maximédia - Rédaction : Permanence parlementaire

Credit photo : Maximédia - Permanence parlementaire

Impression : Imprimerie Sudgraphic

Ce journal est imprimé conformément aux prescriptions en matière de Développement Durable avec des encres végétales et sur papier sans chlore élémentaire issu de forêts gérées durablement.



ACTUALITÉ - COMMENTAIRES ÉCHANGES - ÉVÈNEMENTS

Pour suivre mon actualité nationale et locale
retrouvez-moi sur :

■ **jpleleux.fr**, mon site
connecté à Facebook, Twitter, Google+

■ votre mobile grâce
à l'application Smartphone

■ ma newsletter que vous recevrez
régulièrement sur simple abonnement